

# MM. Prodi, Verhofstadt et Juncker dénoncent un traité illisible et « le recul de l'esprit européen »

Dans un éditorial titré « Sarko retro », « Il Corriere della sera » accuse le président français de s'être « comporté comme l'aurait fait son prédécesseur Jacques Chirac » -

ROME, BRUXELLES  
CORRESPONDANTS

**U**n accord, mais au rabais. » Ce titre de la presse dominicale traduisait l'amertume ressentie par les négociateurs italiens au lendemain de l'accord sur le traité « simplifié » obtenu in extremis par les Vingt-Sept, samedi 23 juin, à Bruxelles. Au-delà du compromis de sortie de crise, dont il est satisfait « en tant qu'homme politique », le président du Conseil italien, Romano Prodi, s'est dit « amer, en tant que proeuropéen, du spectacle auquel [il a] assisté ».

« Certains sont venus à Bruxelles avec le mandat politique de freiner le processus européen et ils l'ont respecté », a déclaré l'ancien président de la Commission européenne, jugeant désormais « inévitable une Europe à deux vitesses ». M. Prodi dénonce « le recul de l'esprit européen », n'ayant jamais vu auparavant « un euroscepticisme aussi explicite, aussi programmé ». Dans le passé, a-t-il expliqué dimanche 24 juin, dans un entretien au quotidien *La Repubblica*, « cela est arrivé sur des points spécifiques, tandis qu'à ce sommet chaque prise de position semblait la proclamation d'une doctrine ».

## « ADN protectionniste »

Sur les questions de l'hymne et du drapeau européens, M. Prodi a été « profondément attristé » de constater « l'acharnement de certains gouvernements à nier les aspects émotionnels de l'Europe », citant en particulier la Pologne, la République tchèque, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. « Ce sont pourtant ces mêmes gouvernements, dit-il, qui reprochent à l'Europe d'être loin des citoyens. »

C'EST UN MAUVAIS MINI TRAITÉ,  
MAIS C'EST SUFFISANT POUR  
ÊTRE CONTRE



Mais c'est le retrait de la notion de « concurrence libre et non faussée », dans la première partie du traité, qui a provoqué la réaction la plus violente des Italiens. « La responsabilité principale en revient à Nicolas Sarkozy qui, à la première occasion, s'est comporté comme l'aurait fait son prédécesseur Jacques Chirac », regrette *Il Corriere della sera* dans un éditorial titré « Sarko retro ».

Pour le journal, le président français a montré, « encore une fois, l'ADN protectionniste de la politique française ». « Une annulation absurde » qui « humilie et décourage » les partisans de l'élargissement du marché unique, a martelé Giulia-

no Amato, ancien vice-président de la Convention européenne et ministre italien de l'intérieur.

Fédéralistes et partisans d'une Europe supranationale, les négociateurs belges n'ont pas caché non plus leur relative déception. Guy Verhofstadt, le premier ministre démissionnaire, et Karel De Gucht, le ministre des affaires étrangères, tous deux membres du Parti libéral flamand ont estimé qu'avec sept autres Etats membres, ils avaient préservé « l'essentiel », mais sans doute pas la clarté. « Le but du traité constitutionnel était d'être plus lisible, le but de ce traité-là est d'être illisi-

ble », a estimé M. De Gucht, qui qualifie le texte de « traité des notes de bas de page ».

## « Traité simplifié très compliqué »

Les responsables belges considèrent que si le compromis a été possible, cela a été dû davantage au premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, qu'à M. Sarkozy. Fervent partisan de la Constitution, M. Juncker estimait ironiquement, samedi matin, que les négociations avaient débouché sur « un traité simplifié très compliqué ».

Belges et Luxembourgeois ont averti que les concessions obtenues ne garantiraient pas le succès du projet. Ils montraient déjà du doigt les Pays-Bas, où une coalition de socialistes et populistes de droite a immédiatement dénoncé le résultat de la négociation de Bruxelles et exigé l'organisation d'un nouveau référendum.

Des doutes identiques ont été soulevés, au Parlement européen par certains fédéralistes. Daniel Cohn-Bendit, président du groupe des Verts, constate que « ce texte ne permettra pas à l'Europe de parler d'une seule voix », en raison, notamment, des dérogations obtenues par le Royaume-Uni. L'eurodéputé Vert s'inquiète de la manière dont les avancées obtenues seront transcrites lors de la conférence intergouvernementale (CIG) : « Qu'est-ce qui nous garantit que le jumeau du jumeau polonais et Gordon Brown ne vont pas revenir sur la parole donnée, puisqu'ils ont montré qu'ils peuvent revenir en arrière sur tout ? Je rappelle que la Charte, ils l'avaient tous signée ! »

Le libéral démocrate anglais Andrew Duff, qui sera l'un des trois représentants du Parlement européen à la CIG, estime qu'il faudra « surveiller de près » la rédaction du traité. Il se dit préoccupé du fait que « le Royaume-Uni est devenu un membre de seconde classe de l'Union européenne », en s'exemptant de la Charte des droits fondamentaux. ■

JEAN-JACQUES BOZONNET, RAFAËLE RIVAIS,  
JEAN-PIERRE STROOBANTS